

# BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

Session 2012

CORRECTION DE LA SOUS-EPREUVE D'HISTOIRE-GEOGRAPHIE

## CONSIGNES GENERALES

Le règlement d'examen précise que la sous-épreuve d'histoire-géographie vise à évaluer « *la maîtrise des savoirs et des capacités en histoire-géographie et éducation civique* » des candidats. « *L'épreuve [...] comporte trois parties, notées respectivement 9,4 et 7 points.* ». Cette répartition est **immuable**.

Chaque partie est évaluée globalement et le sujet n'indique pas de répartition des points lorsqu'il existe des sous-questions. L'évaluation globale de chaque partie permet de prendre en compte tout élément de réponse pertinent par rapport au sujet même s'il n'est pas attendu dans les pistes de correction proposées.

Une très bonne réponse doit pouvoir compenser des manques constatés par ailleurs.

Dans cette perspective il apparaît important que les correcteurs prennent en compte les recommandations suivantes :

- le barème de correction n'est pas un barème dégressif où il s'agirait de soustraire des points par rapport à une production idéale ; c'est un **barème cumulatif** et la note maximale sera délivrée lorsque la réponse du candidat est pertinente au regard de la question posée ;
- **l'ensemble de l'échelle de notation doit être utilisé** ; c'est ainsi qu'une très bonne copie pourra obtenir la note de 20/20 et qu'une très mauvaise copie sera sanctionnée par une note très basse.

On valorisera, dans le cadre de la note globale sur 20 points, le (la) candidat(e) :

- qui manifestera sa bonne compréhension du sujet, de la problématique et du contexte ;
- qui s'efforcera de produire un raisonnement historique ou géographique, fera preuve d'esprit critique et/ou de connaissances personnelles intéressantes, montrera sa bonne maîtrise de l'expression écrite et du vocabulaire de la discipline, ou encore produira spontanément un schéma, une carte ou un croquis pour illustrer ses propos.

## PREMIERE PARTIE (sujets d'étude de géographie)

**Le candidat qui aura répondu à l'ensemble des attentes ci-dessous énoncées obtiendra la note maximale de 9 points**

### **Sujet 1 : La répartition de la population sur le territoire français**

#### **Eléments de correction.**

*On attend du candidat :*

- *qu'il présente les éléments suivants quelque soit l'ordre d'exposition ou le plan adopté ;*
- *qu'il illustre son propos par des exemples.*
  
- L'importance de plus en plus grande des villes :
  - phénomène de métropolisation (8 hab/10 habitent en ville, ex de Paris)
  - accentuation du phénomène de périurbanisation (urbanisation qui se produit à la périphérie des agglomérations ; qu'on reconnaît à son habitat pavillonnaire) et d'étalement urbain + phénomène de gentrification (les classes moyennes quittent les centres-villes sous la pression immobilière, centres-villes occupés par les classes sociales supérieures).
  
- L'importance des littoraux (ex de la Côte d'Azur) : littoralisation. Les grandes agglomérations littorales, de Nantes à Nice, augmentent leur population.
  
- La grande disparité dans la répartition de la population entre :
  - des espaces très peuplés :
    - poids de 4 régions (Ile-de-France, Rhône-Alpes, PACA et Nord-Pas-de-Calais = 43% de la population),
    - importance des villes, des espaces frontaliers (ex de L'Alsace) et des littoraux.
  - des espaces de faible densité : par exemple, le Centre de la France (région rurale)
  
- Des facteurs explicatifs :
  - travail, étude : concentration des emplois les plus valorisants, des services et des universités dans les métropoles ou dans les régions littorales (ex des pôles dynamiques comme Toulouse avec l'aéronautique...)
  - cadre de vie, douceur du climat, soleil (héliotropisme), effet Sud (la région Midi-Pyrénées qui gagne 20.000 h/an) pour les retraités et attractivité des littoraux
  - espaces touristiques (ex des littoraux ou des massifs montagneux dans le cadre de migrations saisonnières)

### **Sujet 2 : Les enjeux de l'aménagement des territoires français**

#### **Éléments de correction**

*On attend du candidat :*

- *qu'il présente au moins deux exemples distincts qui témoignent de la diversité des enjeux ;*
- *qu'il soit capable pour les exemples choisis d'identifier plusieurs éléments parmi les suivants : l'objectif de l'aménagement, le territoire concerné, les acteurs, les outils, les dispositifs ou les moyens mis en œuvre.*

La diversité des enjeux peut s'apprécier selon différents critères :

- les objectifs mentionnés :
  - équilibrer le peuplement, les équipements et les richesses sur le territoire (équité territoriale) ;
  - moderniser les espaces productifs et renforcer la compétitivité des territoires français ;
  - favoriser la mobilité de la population à différentes échelles ;
  - aider les espaces en difficulté ;

Baccalauréat Professionnel – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Éducation Civique	
<b>CORRIGE</b>	<b>Page 2 sur 6</b>

- protéger les ressources naturelles et l'environnement...
- les territoires concernés :
  - échelle nationale, régionale, locale ;
  - espace urbain, rural, littoral, métropolitain, transfrontalier... ;
  - espace productif, espace touristique, espace lié aux échanges... ;
  - région, commune, quartier...
- les acteurs :
  - privés (chambres de commerce et d'industrie, entreprises, promoteurs, citoyens, ...) ou publics ;
  - UE, État, DATAR (DIACT), Conservatoire du littoral... ;
  - Collectivités territoriales (région, département, communauté de communes, communauté urbaine, communauté d'agglomération, syndicat d'agglomération nouvelle, métropole, commune...).
- les outils ou moyens utilisés :
  - loi, droit de préemption... ;
  - subventions (PAT, FEDER), transfert de fonds, allègement fiscal ;
  - déconcentration d'activités, aménagements ponctuels... ;
  - construction d'équipements lourds (ports, aéroport, plateforme multimodale, route, TGV, barrage, station d'épuration... ) ;
- des dispositifs :
  - territoires de projet, parc national régional, pays, europôle, pôle d'excellence rural... ;
  - programmes Interreg, pôles de compétitivité, technopôles, ZAC... ;
  - Grenelle de l'environnement...

Tous ces éléments ne sont pas attendus des élèves et l'on accepte toute formulation équivalente et toute remarque pertinente.

On valorise les copies qui se distinguent par la qualité de l'expression, l'utilisation d'un vocabulaire disciplinaire, la référence à des dispositifs ciblés, l'évocation de conflits d'intérêts ou de logiques contradictoires (compétitivité des territoires / équité territoriale ; renforcement des centres/ effort porté sur les périphéries), la prise en compte des évolutions récentes (mondialisation, intégration européenne, renforcement de l'échelon local...), la mention des effets de l'aménagement des territoires.

## DEUXIEME PARTIE (éducation civique)

*Le candidat qui aura répondu à l'ensemble des attentes ci-dessous énoncées obtiendra la note maximale de 4 points.*

**Sujet : L'Organisation des Nations Unies (ONU), un acteur de la paix dans le monde ?**

### Éléments de correction

On attend une réponse comportant :

#### 1) Le contexte de la création de l'ONU :

- la fin de la Seconde Guerre mondiale
- création en 1945 (par 51 pays) pour maintenir la paix internationale (Conférence de San Francisco, Déclaration des droits de l'homme 1948)

#### 2) L'implication dans la défense de la paix :

- **directement, par des** opérations de maintien de paix :
  - en donnant mandat à des états ou des organisations (OTAN par ex.)
  - intervention des casques bleus, force armée internationale
- **indirectement, en** favorisant le développement économique et social des pays.

#### 3) Les limites de son action

- la représentativité du conseil de sécurité fait débat → sur les 15 membres qui composent le Conseil de sécurité, 5 membres permanents ont droit de veto : ce sont les membres fondateurs, les pays vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale et cela n'a pas évolué depuis 1945. Japon et Allemagne ne sont pas représentés. Les pays émergents (Inde, Brésil...) ont un rôle limité qui n'est pas en rapport avec leur poids démographique et économique
- l'usage parfois politique du droit de veto.
- limites de l'action des casques bleus : l'ONU ne dispose pas d'une armée permanente. La décision d'envoyer ou de faire intervenir les casques bleus dépend des intérêts des grandes puissances

**Le candidat qui aura répondu à l'ensemble des attentes ci-dessous énoncées obtiendra la note maximale de 7 points**

**Sujet 1 : Les quatorze points de Wilson**

**Éléments de correction**

**1) Dans quel contexte international le message de Wilson est-il produit ?**

- à la fin de la Première Guerre mondiale (du 8 janvier 1918)
- 9 mois après l'entrée en guerre des Etats-Unis (Avril 1917)

**2) Qui est Wilson ? Quel est son objectif ? Comment compte-t-il y parvenir ?**

- Wilson est le président des États-Unis
- son objectif est d'instaurer la paix mondiale et éviter toute guerre.
- pour y parvenir, il veut créer la Société des Nations (« une association générale des nations »)

**3) Quels éléments de la caricature (dessin et texte) rendent compte de son projet ? (doc 2)**

- Éléments visuels :
  - o La colombe (symbole de la paix)
  - o Le rameau d'olivier (symbole de paix, de pardon, symbole de la victoire chez les Grecs)
- Éléments du texte :
  - o « Maintenant au travail » (action volontariste)
  - o « La colombe de la paix » (en lien avec le dessin)

**4) Quel est le point de vue du caricaturiste. L'histoire lui a-t-elle donné raison ou pas? Justifiez votre réponse.**

- Le caricaturiste juge que ce projet est irréaliste :
  - o le rameau est trop lourd pour la colombe (sur le dessin, le rameau ressemble plus à une branche + texte : « mais c'est trop lourd »)
  - o le projet est difficilement réalisable, car il y a trop d'intérêts divergents entre les différents pays européens (« je veux bien faire plaisir à tout le monde »)
- Les événements ont confirmé l'opinion du caricaturiste :
  - o les États-Unis ont refusé d'entrer dans la SDN
  - o la SDN n'a pas su empêcher la Seconde Guerre mondiale
  - o elle sera remplacée en 1945 par l'ONU

**Sujet 2 : Le plan Marshall et le début de la Guerre froide**

**Éléments de correction**

**1) Dans quel contexte historique ces deux discours ont-ils été prononcés ?**

- Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.
- Les États-Unis et l'URSS sont les deux grands vainqueurs de la guerre.
- L'Europe est ruinée et a vu son influence (politique, diplomatique) considérablement réduite.

**2) Quels faits concernant l'Europe Harry Truman dénonce-t-il?**

- Influence grandissante de l'URSS dans les pays de l'Est de l'Europe (Pologne, Bulgarie, Roumanie)
- Installation par la force de gouvernements communistes soumis à l'Union soviétique

**3) Expliquez la phrase du document 1 : « Désormais chaque nation doit choisir entre deux modes de vie opposés ».**

- Les États-Unis et l'URSS ont deux systèmes politiques et économiques différents :
  - États-Unis : modèle fondé sur la démocratie libérale et le capitalisme
  - URSS : modèle communiste soviétique qui a pour principes l'autorité de l'État, le parti unique, l'économie collective et dirigée

**4) Quel lien y-a-t-il entre le discours de Truman et celui de Marshall ?**

- Les deux discours ont pour objectif d'enrayer l'expansion du communisme en Europe :
    - Truman présente de manière négative le modèle soviétique
    - Marshall propose un plan d'aide aux pays européens qui adopteront des institutions libres
- Le discours de Marshall est la réponse économique à la volonté politique affichée par Truman.

**5) Pourquoi peut-on dire que le plan Marshall marque le début de la Guerre froide en Europe ?**

- Les États d'Europe de l'Est refusent le plan Marshall sous la pression de l'URSS
  - Les États d'Europe de l'Ouest se regroupent (au sein de l'OECE : Organisation économique de coopération européenne) afin de se répartir l'aide des États-Unis dont ils adoptent le modèle
- L'Europe se trouve divisée en deux camps